



Déclaration des ministres de l'éducation du G7 4 juillet 2019

Préambule

Nous, ministres du G7 en charge de l'éducation, réunis le 4 juillet 2019 à Sèvres (*France Education International*), réaffirmons le rôle essentiel de l'éducation dans la promotion de l'égalité des chances et dans la lutte contre les inégalités au sein de nos sociétés. Nous nous inscrivons dans la continuité des principes sur lesquels nous nous étions accordés lors des précédentes présidences du G7 par le Japon (Déclaration de Kurashiki, 2016) et du G20 par l'Argentine (Déclaration de Mendoza, 2018). Nous nous inscrivons également dans le cadre des Objectifs du Développement Durable 4 (ODD4). Nous avons tenu à élargir la discussion sur l'éducation au-delà des pays du G7, en associant à la présidence française trois pays invités – l'Argentine, l'Estonie et Singapour –, des organisations internationales – l'UNESCO et l'OCDE – ainsi que des experts de la société civile.

Nous faisons le constat que les inégalités sociales et économiques persistent, et qu'elles compromettent les chances de ceux qui sont marginalisés et fragilisés au sein de nos sociétés. Nous affirmons que l'accès à une éducation de qualité est un droit humain. Nous avons la ferme conviction que l'éducation joue un rôle-clé pour promouvoir l'égalité, dont l'égalité de genre. L'éducation doit être inclusive, et favoriser la pleine inclusion de tous les publics dans la société.

Nous considérons que lutter contre les inégalités requiert des efforts importants par-delà les frontières afin d'améliorer les politiques et les systèmes éducatifs et de développer des approches pédagogiques innovantes fondées sur les apports de la recherche, sur les comparaisons internationales, les études comparatives et sur les expérimentations conjointes.

Quelles que soient les différences entre nos systèmes éducatifs, nous reconnaissons que, pour réduire les inégalités, l'accès à une éducation de qualité dès le plus jeune âge et le développement professionnel systémique et inter catégoriel des enseignants sont des leviers essentiels, qui doivent en outre inclure la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre les stéréotypes de genre.

- A- La recherche montre que l'éducation dès le plus jeune âge aide les enfants à développer les savoirs fondamentaux, les attitudes et les valeurs, indispensables à leur réussite, tant à l'école qu'au dehors, en favorisant notamment leur ouverture sociale aux autres. Selon les études internationales, il existe une corrélation forte entre l'éducation de qualité dès le plus jeune âge, et les apprentissages et la réussite scolaire. L'objectif principal de l'éducation dès le plus jeune âge est donc de mieux préparer les enfants à la maîtrise des savoirs fondamentaux – parler, lire, écrire, compter et respecter autrui – tout en offrant les conditions optimales à leur développement cognitif, social et émotionnel. Nous avons conscience des effets positifs de l'éducation dès le plus jeune âge sur la scolarité des enfants

issus des milieux les plus défavorisés et de l'importance d'une action forte et coordonnée pour la promouvoir.

C'est pourquoi, nous visons à :

- construire des environnements garantissant une éducation inclusive à tous les enfants, quelles que soient leurs situations personnelles, socio-économiques ou géographiques, dans le respect de leur individualité, de leur épanouissement, de leurs besoins et droits élémentaires, tout en prêtant une attention particulière aux enfants en situation de vulnérabilité ;
 - promouvoir pour l'éducation dès le plus jeune âge un environnement permettant aux enfants de développer leur potentiel cognitif, social, émotionnel, physique et linguistique, de construire une image positive d'eux-mêmes aussi bien sur le plan physique et intellectuel que sur le plan social ; de plus, il convient d'encourager l'enthousiasme et le plaisir d'apprendre chez les enfants en sollicitant leur curiosité et leurs centres d'intérêt ;
 - promouvoir une éducation dès le plus jeune âge dont le cadre permet d'accompagner les enfants dans leurs activités quotidiennes et de respecter le rythme d'apprentissage propre à chacun enfant ; un cadre structuré autour des moments qui, dans la journée, sont les plus favorables à l'apprentissage selon les recommandations des experts en neuroscience.
 - favoriser une pédagogie fondée sur les jeux et les activités contribuant à développer la motricité, la socialisation, l'autonomie et la maîtrise du langage, et jouant un rôle essentiel dans la réussite scolaire et l'intégration sociale des enfants et des jeunes en général ;
 - renforcer les liens entre les familles et les acteurs de l'éducation dès le plus jeune âge et encourager une plus grande implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, tout en valorisant la liberté de choix des parents et en renforçant la confiance mutuelle ; organiser des transitions fluides et structurées en développant les liens entre les différentes institutions chargées de l'éducation et du développement des très jeunes enfants, en particulier le passage de l'éducation précoce à l'école primaire.
- B- Nous reconnaissons que les enseignants ont un rôle déterminant pour combattre les inégalités à la fois par la mise en œuvre d'approches pédagogiques de grande qualité que par l'attention permanente portée au bien-être et à l'accompagnement des enfants et des familles. Répondre aux défis nouveaux de nos sociétés, en particulier à l'ère du numérique, exige un développement professionnel de qualité pour les tous les enseignants. Nous sommes conscients que le bien-être et l'engagement des enseignants reposent sur la qualité de leur développement professionnel, sur des perspectives de carrière renforcées, ainsi que sur l'image valorisante que la société leur renvoie. Une telle vision garantit l'attractivité et le prestige de la profession enseignante.

C'est pourquoi nous visons à :

- promouvoir une conception systémique et inter catégorielle du développement professionnel des enseignants. Outre leur rôle dans la transmission des connaissances, les enseignants doivent être en mesure de développer les compétences sociales, émotionnelles et comportementales de leurs élèves porteuses de valeurs humanistes partagées telles que le respect d'autrui, le vivre-ensemble et la valorisation de la diversité ;

- encourager le dialogue et les partenariats entre tous les acteurs engagés dans le développement professionnel des enseignants, depuis la prise de décision jusqu'au suivi et à l'évaluation ;
- systématiser l'accès au développement professionnel individuel et collectif s'inscrivant dans un continuum progressif et cohérent, et accompagner les enseignants dans le développement de leurs compétences, y compris leurs compétences numériques ;
- encourager le développement professionnel de grande qualité fondé sur l'expérience pratique, les situations professionnelles réelles et les approches pédagogiques innovantes issues des résultats de la recherche ;
- reconnaître le rôle-clé des directeurs et chefs d'établissement ainsi que des formateurs dans l'amélioration des compétences des enseignants ;
- renforcer le développement professionnel des enseignants en s'appuyant sur les approches éducatives et pédagogiques mises en œuvre dans d'autres pays, par exemple à travers la mobilité des enseignants, le parangonnage, les visites d'étude et de recherche ;
- développer au niveau international le dialogue entre les enseignants ainsi que le partage de ressources pédagogiques, d'expériences et de pratiques professionnelles. En fonction des besoins de chaque pays, encourager les projets tels que l'interconnexion de plateformes numériques ou de réseaux professionnels d'enseignants, le développement de nouvelles initiatives internationales et multilatérales dont celles proposées par des organisations internationales, pour mutualiser des ressources pédagogiques via des plateformes numériques collaboratives ou encore partager l'expertise, les contenus et le développement technique dans le champ de l'évaluation à distance ;
- mettre l'enjeu du développement professionnel des enseignants à l'ordre du jour des séminaires, conférences et événements internationaux.

Perspectives

- Nous, membres du G7, souhaitons saisir l'occasion de cette conférence internationale pour prendre les mesures adéquates permettant de contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants, en coopération avec les organisations internationales et la société civile.
- Nous encourageons la mise en œuvre des expérimentations conjointes, le partage des bonnes pratiques et des résultats de leur recherche. Nous saluons le lancement d'initiatives entre pays, et/ou en partenariat avec les organisations internationales, en vue de combattre les inégalités.
- Nous remercions la France pour l'accueil de cette réunion ministérielle fructueuse. Nous remercions également les ministres de l'Argentine, de l'Estonie et de Singapour, ainsi que les représentants des organisations internationales – OCDE et UNESCO - pour leurs contributions.
- Nous présenterons cette déclaration au Sommet des chefs d'Etats du G7.
- Nous nous accordons pour poursuivre la réalisation de ces objectifs dans les années à venir.